

Conseil municipal du 25 février 2016

Présents : Georges LACOUR, Daniel BELIN, Jacky PERRET, Raymond MONTAGNE, Laurent NIGAUD, Nicole COUSIN, Brigitte DUBOIS, Valérie PASCUAL, Mickaël CONCHON, Sébastien GOGNIAT, Éric JURY, Jean Luc LESAVRE, Philippe WATTEAU.

Excusés : Cécile Dias donne procuration à Sébastien Gognat, François Fuchet donne procuration à Éric Jury.

Secrétaire de séance : Philippe Watteau

1) Approbation du compte-rendu du 30 novembre 2015
Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé.

2) Soutien à l'investissement public local

Le Premier ministre vient de transmettre à l'ensemble des préfets de région une circulaire détaillant les modalités de mise en œuvre du fonds de soutien à l'investissement local.

Destiné à soutenir l'investissement des communes et des intercommunalités pour l'année 2016, 21 millions d'euros sont attribués à la Région Bourgogne-Franche Comté.

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre du soutien à l'investissement public local concernant les travaux du groupe scolaire.

D'autres demandes de subvention ont été réalisées : à l'État (DETR), au Conseil Général (Fond Scolaire) et au Ministère de l'Intérieur. Cette dernière a été refusée.

3) Acquisition des parcelles AB 17 et AC 88

AB 17 = jardin de 287 m²

AC 88 = café de Bouvier + bâtiment derrière + 1 704 m² de terrain.

Une offre d'achat a été faite à la propriétaire pour un montant de 75 000 € + frais d'acte

Modalités de paiement proposées =

- À la signature de l'acte : 15 000 € + frais de notaire,
- En 2017 et au plus tard, 1 an après la signature : 15 000 €,
- En 2018 et au plus tard, 2 ans après la signature : 45 000 €.

Un compromis de vente pourrait être signé courant mars pour une mise à disposition des locaux et engagement des travaux au 31 mars 2016 au plus tard. Le conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles.

4) Acquisition de la licence IV :

Le conseil municipal approuve l'acquisition de la Licence IV sur la base d'une offre de 2000 € + frais de notaire.

Point sur les candidatures à la reprise du Fonds :

- 3 candidats se sont manifestés pour une reprise type « Bar/Épicerie/Multi services ».
- 1 nouvelle candidature propose un projet plus spécifique type « Restaurant ».

Une réunion est prévue à Bouvier le 28/02/16 à 10h30 pour définir les travaux nécessaires à la reprise du fonds et faire établir les devis.

5) Tarifification de la garderie du mercredi après-midi

Une convention a été signée pour l'accueil des enfants de ST FIRMIN au centre de loisirs de ST SERNIN DU BOIS durant les « petites » vacances scolaires.

Cette convention ne concerne pas la garderie du mercredi après-midi qui est assurée par la commune depuis le 1^{er} janvier 2016. Ce service n'est pas considéré comme accueil de loisirs. Il n'est ni déclaré à la DDCS ni subventionné par la CAF.

3 enfants l'ont fréquenté les 6 et 20 janvier 2016 et sont inscrits également les 2,16 et 30 mars prochains.

Le conseil municipal valide la tarification par enfant et par ½ journée de présence, en fonction du quotient familial, avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2016 :

tranche	1	2	3	4	5	6
QF	0-500	501-600	601-655	656-720	721-810	811 et +
Coût par enfant et par après-midi	2,00 €	2,40 €	2,88 €	3,46 €	4,15 €	4,98 €

Suite à une délibération du conseil municipal de SAINT SERNIN DU BOIS, le personnel communal de SAINT FIRMIN ne pourra être employé au centre de Loisirs pour les congés d'été.

6) Réfaction de 1200 € TTC sur le contrat de maîtrise d'œuvre « restructuration du pôle scolaire ».

L'agence « BECA », économiste de la construction, nous a adressé un chèque de 1200 € TTC en compensation de l'oubli de la terrasse de la cantine dans le cahier des charges entraînant une plus value de 10000 €.

Le Conseil accepte l'encaissement de ce chèque.

7) Travaux

- Les travaux de l'école se poursuivent normalement. Les fenêtres et les portes sont posées.
- La CUCM a réalisé 126 616 € de travaux sur la commune en 2015: plateforme de la cantine, glissières de sécurité autour du terrain de rugby, route de la Vesvre, réseau des eaux usées et potable.
- Pour 2016, une enveloppe de 110 907€ est prévue dont environ 30 000€ pour le parking de l'école, 25 000€ le chemin des Barrets, 4800€ pour un enduit d'usure route de la Vesvre, 25 000€ pour le pont de la Bachotte, 25 000€ pour un mur de soutènement aux Jacquelines et 1700€ pour le réseau d'eau de pluie de l'école.
- une demande DICT a été faite pour la mise en place de glissières de sécurité à Bouvier
- un devis est en cours pour le changement du miroir au monument aux Morts.

8) Urbanisme

- Dépôt de permis de construire : Thibaud BOLLERY, construction d'une maison individuelle, route de Saint Emiland lieu-dit Les Chevreaux.
- Dépôt de déclaration préalable de travaux :
Michaël CONCHON : construction d'une piscine
- Dépôt de certificat d'urbanisme :
 - Renaud ANDRIEU, vente LEVET/ GARCIA parcelle B 1373
 - Vincent BIZOLLON, vente GUINOT/commune parcelle AC 243
 - Paulette et Michel VERNAND, CU opérationnel en vue de construire sur la parcelle AC 237 ;
 - Vincent BIZOLLON, vente GUINOT/Commune parcelle AC 242

9) Ramassage scolaire

Le contrat avec les Rapides de Saône et Loire arrive à échéance en juillet 2016.

La fréquentation du nombre d'enfants prenant le bus (14) et le coût annuel (+35 000€/an) amène le conseil municipal à une réflexion sur le devenir de ce contrat. Plusieurs options moins coûteuses sont envisagées comme l'achat d'un minibus ou un transport par taxi. Une présentation des différentes solutions sera faite aux parents le 14 Mars 2016 à la Salle A. BLONDEAU.

10) Questions diverses

- Accord du conseil pour l'encaissement chèque de 114,20 € : participation de GROUPAMA aux frais de réception lors de la démonstration défibrillateur du 1^{er} décembre 2015.
- Vœu CM de Montceau les Mines pour le maintien des postes dédiés aux guichets gare TGV Creusot Montceau Montchanin. La municipalité s'associe pleinement à ce vœu.
- La présidente de la région Bourgogne Franche Comté souhaite demander l'avis des habitants quant au nom de la nouvelle région. Le lien internet www.bourgognefranchecomte.fr/nomregion est mis en ligne sur le site de la commune.
- Commission budget : réunion mercredi 16 mars 2016 à 18h
- Prochain conseil (vote du BP 2016) : jeudi 31 mars à 18h30.
- Pour le désherbage du cimetière en conformité avec la réglementation sur les produits phytosanitaires, la commune envisage l'acquisition d'un matériel de type sarcloir.
- Semaine européenne du développement durable : elle aura lieu du 30 mai au 5 juin 2016 : la CUCM demande de lui transmettre pour le 11 mars toute initiative ou projet susceptible d'animer cette semaine.
- Mis en place en 2015, le dispositif de refus de collecte des déchets mal triés va s'étendre à tout le territoire de la CUCM. Pour rappel, il ne faut pas mettre les déchets recyclables dans des sacs mais les mettre en vrac dans les bacs jaunes (contrairement aux déchets non recyclables des bacs noirs qui eux doivent être déposés dans des sacs).
- Des nouveaux modes d'accès aux déchetteries seront appliqués début Mai 2016. L'accès sera toujours gratuit pour les habitants de la CUCM mais limité à 35 passages/an. Les badges d'accès seront remplacés par des « *flash codes* ». Plus d'informations à partir de la mi-avril en déchetterie et sur www.creusot-montceau.org.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H00